

MARCHES de GRÉ à GRÉ pour REPARATIONS à l'Ecole Centrale et à la Cure de Ste-Clotilde.

Le MAIRE. - L'Ecole Centrale demandant de nombreuses réparations aux portes, cloisons et fenêtres j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de passer un marché de gré à gré pour ces diverses réparations suivant devis s'élevant à la somme de Frs: 275.000.

Je vous demande également l'autorisation de passer un marché de gré à gré pour la réfection de la dépendance de la Cure de Ste-Clotilde suivant devis s'élevant à la somme de Frs: 265.000.

L'entrepreneur est un ancien ouvrier licencié.

Les marchés de gré à gré pour les réparations à l'Ecole Centrale et à la Cure de Ste-Clotilde sont adoptés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole le Maire lève la séance à 11 H.15'./.

Le Secrétaire,

Le Maire Adjoint,

Les Membres,

Vu:
A. Denis le 26-3-52
P. le Prefet
Chief de Division delegué
Proprié Garant

[Signature]

Mme R. Chagnagne

[Signature]

[Signature]
P. Labouret

[Signature]

[Signature]
M. le Maire

[Signature]
M. le Maire

J. Dupont

[Signature]
M. le Maire

[Signature]

[Signature]

N'a pu signer:
M. LAMBERT René./.